

L'école à partir du 25 mai 2020 :

Chers parents,

le 25 mai verra l'accueil des élèves s'étendre à tous les niveaux de classe **par groupe**. Ces accueils continuent de se prévoir bien sûr dans le respect du protocole sanitaire.

❖ Organisation des enseignements :

- la semaine sera de nouveau organisée sur 4 jours et demi. Les enfants auront donc **classe le mercredi matin**.

- **les élèves de maternelle (PS et MS)** seront accueillis sur 4 groupes, soit un jour par semaine et un mercredi sur 4. Les enfants de public « prioritaire » (personnels soignants, les enfants des forces de sécurité intérieure, les enfants des postiers et les enfants des enseignants et des personnels communaux) seront accueillis sur la semaine.

- **les élèves de GS, CP, CE1, CE2, CM1 et CM2** seront accueillis par demi-groupe selon les modalités définies ci-dessous. Les enfants de public « prioritaire » seront accueillis 2 jours en classe (et 1 mercredi sur 2) et pourront être accueillis sur un temps parascolaire les deux autres jours (et 1 mercredi sur 2) au centre de loisirs (gratuitement) sur inscription où des activités non scolaires leur seront proposées.

- l'enseignant(e) portera un masque en présence des élèves.

- **l'accès aux bâtiments est proscrit à toutes personnes externes à l'école.**

❖ Organisation de la restauration :

- les enfants de maternelle déjeuneront dans leur classe, les repas seront livrés directement par le restaurant scolaire à partir de 11h45.

- à partir du CP, les élèves prendront leur repas au restaurant scolaire. L'organisation des temps de restauration et d'accès à la cantine a été conçue de manière à **limiter au maximum les files d'attente et les croisements** de groupes d'élèves. La gestion des matériels collectifs (couverts, brocs d'eau, ...) est adaptée pour **limiter les contacts. Les enfants seront servis à table en deux services.**

❖ Organisation de l'accueil périscolaire :

- le matin, les enfants seront conduits par les animateurs dès 8h50 directement au point d'accueil correspondant à leur classe (arrivées par le portail de la cantine). Sur le temps de la pause méridienne, les enfants seront sous la responsabilité de CLEAA comme habituellement jusqu'à 13h50, heure de retour en classe.

- après la classe les animateurs de CLEAA prendront en charge les enfants qui resteraient à l'accueil au centre de loisirs.

❖ Organisation de l'accueil parascolaire :

- un accueil para scolaire gratuit pendant le temps scolaire les jours où les enfants ne sont pas en classe de 9h à 16h15, y compris le mercredi matin de 9h à 12h.

- il est réservé aux enfants dont les parents doivent travailler ou sont prioritaires.

- le service d'accueil le matin et le soir reste inchangé.

- il est impératif d'inscrire les enfants le jeudi précédant la semaine scolaire sur le portail famille, mail ou au téléphone de CLEAA.